1er septembre 1781 Arrêt de la cour des Aides concernant les Marchandises de Salines enlevées au Pecq.

1er septembre 1876, obsèques civiles de Félicien David.

Officier de la Légion d'honneur, le compositeur Félicien David avait droit aux honneurs militaires lors de ses obsèques, mais apprenant qu'aucune cérémonie religieuse n'avait précédé l'inhumation, l'officier commandant le détachement refusa le dernier hommage de la Nation. Cette attitude de l'officier fut évoquée à la Chambre des Députés et le ministre de la Guerre dû démissionner.

1er septembre 1914, 300 bœufs à destination du Pecq s'égarent dans la forêt de Saint-Germain.

« L'autre nuit, un convoi de douze cents bœufs et vaches, traversait, conduit par des bouviers, la forêt de Saint-Germain, à. destination du pâturage du golf de l'Ermitage, au Pecq.

En cours de route, trois cents de ces animaux environ, sentant l'odeur de l'herbe tendre et de la rosée, faussèrent compagnie à leurs conducteurs et se répandirent dans la forêt.

Une battue fut faite par les gardes civils cyclistes, remplaçant les gardes forestiers mobilisés, et ceux-ci, aidés d'hommes de bonne volonté, purent capturer la plus grande partie des ruminants. »

3

NOUVELLES DIVERSES

Trois cents bœufs échappés dans la forêt de Saint-Germain

L'autre nuit, un convoi de douze cents bœufs et vaches, traversait, conduit par des bouviers, la forêt de Saint-Germain, à destination du pâturage du golf de l'Ermitage, au Pecq.

En cours de route, trois cents de ces animaux environ, sentant l'odeur de l'herbe tendre et de la rosée, faussèrent compagnie à leurs conducteurs et se répandirent dans la forêt.

Une battue fut faite par les gardes civils cyclistes, remplaçant les gardes forestiers mobilisés, et ceux-ci, aidés d'hommes de bonne volonté, purent capturer la plus grande partie des ruminants.

Renversée par un tramway

Le Journal, 2 septembre 1914, page 3.

Le séjour de bovidés sur des links n'est pas particulièrement recommandé.

2 septembre 1882, découverte du corps du collectionneur Charvet qui s'était suicidé dans la nuit en se jetant de son donjon.

Cet acte désespéré est décrit par Barron :

« Près du Pont, les regard s'arrêtent sur une imitation très soignée, très complète d'une maison forte du XVe siècle avec porte à ferrure compliquées, tourelles en saillie, faitage couronné d'une aigrette : c'est l'œuvre d'un M. Charvet qui, dans une heure de folie, une minute de vertige, s'est précipité de la plate-forme la plus haute dans le vide. »

Louis Barron, *Les Environs de Paris*, Paris, Quantin, 1866, pages 504-505.

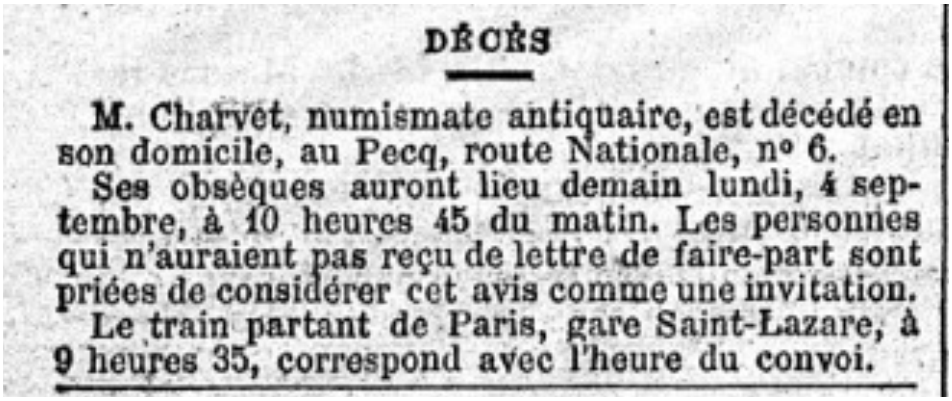

DÉCÈS

M. Charvet, numismate antiquaire, est décédé en son domicile, au Pecq, route Nationale, nº 6.

Ses obsèques auront lieu demain lundi, 4 septembre, à 10 heures 45 du matin. Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer cet avis comme une invitation.

Le train partant de Paris, gare Saint-Lazare, à 9 heures 35, correspond avec l'heure du convoi.

L'annonce des obsèques faisant office de faire-part fut publiée dans *Le Figaro* du 3 septembre 1882 avec l'indication du train à prendre.

3 septembre 1883, deux wagons emportés par le vent !

« Avant-hier, au moment où le train n° 22, partit de Saint-Germain pour Paris, à 3h.55, passait sur le pont-viaduc du Pecq, deux impériales ont été enlevées par le vent.

L'une d'elle est tombée dans l'Ile Corbière.- près de laquelle fut trouvé le cadavre du pharmacien Aubert. L'autre dans la Seine. Cette dernière a été ramenée à terre par le marinier Dallemagne.

Personne, heureusement, n'y avait pris place. »

Le Figaro, 5 septembre 1883.

4 septembre 1604, arrêt du Conseil du Roi Henri IV ordonnant au sieur de La Roche de remettre les terres du Pecq et du Vésinet au roi. Paris,

Archives nationales, cote : E* 7B, fol. 30.

Houba

4 septembre 1870, avec le docteur Evans, l'Impératrice Eugénie prend le chemin de l'exil ; elle passe au Pecq.

L'Impératrice reprenait son entrain à mesure que nous avancions sur la route impériale, la grande route qui suit la rive gauche de la Seine, en passant par Bougival, Marly et le Pecq, ces charmants endroits de la banlieue parisienne, où les parcs et les jardins, entretenus avec soin, avaient conservé leur fraîcheur et leur éclat.

Thomas Wiltberger Evans, *La Fin du second Empire, avec l'Empereur et l'Impératrice. Mémoires du Docteur Th. Evans*, Paris, Plon, 1935, page 161.

5 septembre 1929 La nef symbolique des sources de la Seine fait escale au Pecq.

« Fêtes des sources de la Seine sous le patronage du « Petit Journal »

La Nef Symbolique fait escale au Pecq

La nef symbolique a quitté, hier matin, Argenteuil, où elle reçut de la municipalité et de la population un si enthousiaste accueil. La chaleur est accablante. Une pluie de feu tombe sur les bois, les paysages fameux, les villes riveraines qui s'enorgueillissent de posséder des châteaux et des résidences, historiques.

La nef qui navigue par ses propres moyens s'arrête d'abord à Chatou, charmante petite cité enfouie dans la verdure. Des villas, de beaux jardins. Chatou possède une vieille église, le château de La Seigneurie qu'entoure un parc magnifique. Au fond d'une grotte dont la voûte est supportée par dix-huit colonnes bruit une cascade aux eaux fraîches. Nous sommes à deux pas de la forêt et du fameux château de Saint-Germain. De la terrasse de Le Nôtre, magnifique observatoire de 2 400 mètres de longueur, on découvre un exquis panorama.

Après un court arrêt à Chatou où elle est fort acclamée, l'embarcation continue son voyage et fait escale au Pecq. Des prairies, des fermes, des maisonnettes coquettes. De nombreux curieux sont venus saluer les commissaires de la croisière. Et le public y vient tout à loisir, car la nef fera au Pecq une escale plus longue qu'il n'avait été d'abord prévu.

Il s'ensuivra, pour les deux journées qui viennent, un léger retard dans l'horaire de son passage qui, grâce à l'initiative des municipalités, est partout occasion de charmantes réjouissances. »

Le Petit Journal, 4 septembre 1929 page 2.

La sculpture de François Jouffroy *Nymphe des sources de la Seine* orne le nymphé des sources de la Seine. Elle a été restaurée en 1929 et à cette occasion, une nef symbolique, est descendue sur le fleuve depuis sa source jusqu'à son embouchure

6 septembre 1618 Arrêt royal donnant aux sieurs du Fay et Faur le droit de construire un pont de bois à Chatou et au Pecq. Mais en 1621, ils sont remboursés de la perte de ce droit. Car Luggles Poulletier obtient alors un contrat pour la construction et l'exploitation de ponts de bois au Pecq et à Chatou et celle d'un pont de pierre à Neuilly.

Louis Bigard, « Les Ponts du Chemin de Saint-Germain sous Louis XIII », *revue d'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise*, 1925, pages 186-188.

6 septembre 1877, la dépouille mortelle de Thiers passe au Pecq escorté des troupes de la garnison de Saint-Germain.

« Mme Thiers s'est décidée ne pas faire embaumer le corps de son mari, qui a été placé dans le cercueil ce matin à huit heures. Il partira de Saint-Germain aujourd'hui à quatre heures les troupes de la garnison l'accompagneront seulement jusqu'au Pecq le fourgon devant prendre le trot depuis le Pecq jusqu'à Paris. »

Le Temps 6 septembre 1877, page 2.

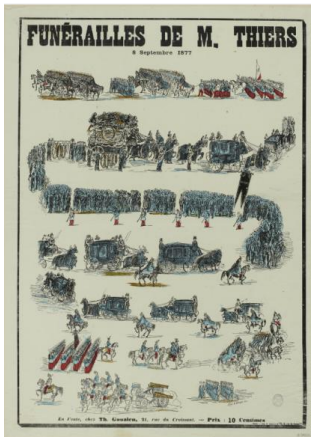

6 septembre 1883, le conseil général de Seine-et-Oise, décernait une médaille d'or à « M. Roué, jardinier chef chez Mme Brun, au château du Pecq, pour une collection de légumes de toutes saisons, collection de Palmiers, Cycadées, Pandanées et Aroïdées » présentée à Saint-Germain-en-Laye lors d'une exposition d'horticulture.

François Richard, « Rapport sur l'exposition de Saint-Germain-en-Laye », *Société nantaise d'horticulture*, 1884, page 309.

7 septembre 1782, le périodique *Les Petites Affiches* signale la perte au pont du Pecq d'une tabatière.

Henry Havard, historien de l'ameublement évoque dans son ouvrage : *Dictionnaire de l'ameublement*, la couleur « prune-de-Monsieur ».

« Prune de Monsieur (couleur), s. f. — Couleur que son nom caractérise suffisamment. C'est à la fin du XVIIIe siècle que cette nuance devint à la mode. Il en est souvent question dans les journaux du temps..... « On a perdu le 1er septembre, depuis le pont du Pecq jusqu'à Saint-Germain-en-Laye, une tabatière de carton, doublée en écaille, fond de prune-de-monsieur, parsemée de petites étoiles, etc. » (*Annonce., affiches et avis divers*, 7 septembre 1782.)

7 septembre 1832, MM. Lamy, Clapeyron, et Emile Perrière demandent la concession d'un projet de chemin de fer de Paris à Saint-Germain.

9 septembre 1818, un jeune homme se noie dans la Seine, ce fait-divers est signalé par le périodique *Journal du Commerce* :

(414.) JEUDI 10 SEPTEMBRE. (181

JOURNAL DU COMMERC

DE POLITIQUE ET DE LITTÉRATURE.

On recevra les réclamations des personnes qui croiront avoir des griefs à exposer, et les avis qui pourront intéresser le public. Le prix du Journal est de 18 fr. pour 6 mois, 36 fr. pour 6 mois, et 72 fr. pour l'année. On s'abonne au bureau du Journal, rue de Vaugirard, n°. 15, près de l'Odéon; chez Ant. Bailleul, imp.-lib., rue Sainte-Anne, n°. 71; au cabinet littéraire de P. Mongie, l'aîné, boulevard Poissonnière, n°. 18; chez Delisle, au Palais-Royal; et chez les directeurs des postes des départemens. — Les lettres, paquets et argent doivent être adressés, franco de port, au Directeur du Journal du Commerce, rue du Vaugirard, n°. 15.

— Un jeune homme, se baignant dans la rivière du Pecq, s'est noyé mercredi dernier. Après deux heures de recherches, le corps de cet infortuné a été retiré de l'eau. Plusieurs événemens de cette nature, arrivés dans la même rivière, prouvent qu'elle est dangereuse; et que les nageurs devraient choisir avec plus de prudence le lieu de leurs exercices et de leurs plaisirs.

Ce décès n'est pas signalé dans le registre de l'état civil du Pecq.

11 septembre 1853, grandes manœuvres au Pecq, venez c'est gratuit !

« Demain samedi, attaque de la ville de Saint-Germain par le corps d'armée campé dans le bois du Vésinet pont de bateaux jeté sur la Seine; défense et prise du pont du Pecq; passage des troupes et grand défilé sur la terrasse. Trains directs sur les stations du Vésinet et de Saint- Germain prix du chemin de fer rue Saint-Lazare, 75 c. et pour les enfans 30 c. »

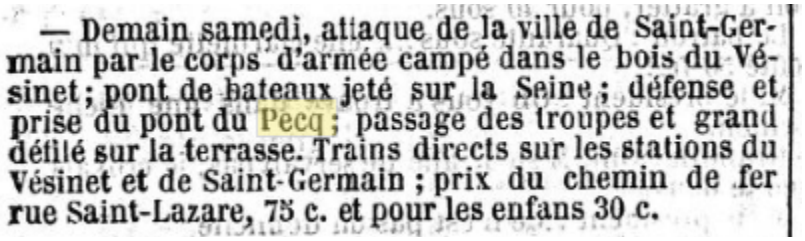

— Demain samedi, attaque de la ville de Saint-Germain par le corps d'armée campé dans le bois du Vésinet; pont de bateaux jeté sur la Seine; défense et prise du pont du Pecq; passage des troupes et grand défilé sur la terrasse. Trains directs sur les stations du Vésinet et de Saint-Germain; prix du chemin de fer rue Saint-Lazare, 75 c. et pour les enfans 30 c.

Journal des débats politiques et littéraires, 10 septembre 1853, page 3.

12 septembre 1870, destruction du pont « Afin d'interrompre sûrement les principales voies de communication, on prit toutes dispositions de nature à permettre de supprimer, au moment opportun, les ouvrages d'art les plus importants. C'est ainsi que, le 12 septembre, on détruisit, sur la Haute-Seine, les ponts d'Ivry, de Ris et de Villeneuve-Saint-Georges; sur la Basse-Seine, les ponts d'Argenteuil, de Bezons, de Chatou, de Bougival, **du Pecq et** de Maisons. »

Eugène Hennebert, *Histoire de la défense de Paris en 1870-1871, par le major H. de Sarrepont*,..., Paris, J. Dumaine, 1872, page 26.

13 septembre 1884, obsèques à l'église Saint-Wandrille de Mlle Laure-Charlotte-Bernard de la Grave, dame de compagnie des Princesses royales Marguerite et Blanche d'Orléans.

« Hier ont eu lieu, au Pecq, les obsèques de Mlle Laure-Charlotte-Bernard de la Grave, née en 1817, fille d'un général d'artillerie. Mlle de la Grave fut chargée, en 1851, de présider à l'instruction de la princesse Marguerite d'Orléans, devenue princesse Czartoryska ; puis, en 1857, de la princesse Blanche, auprès de laquelle elle était demeurée depuis lors, en qualité de dame.

S. A. R. Mgr le duc de Nemours et ses petits-fils, les princes Czartoryski, menaient le deuil. »

Mlle Bernard de la Grave habitait au Pecq, au numéro 4 de la rue Longuet (Actuelle rue Victor-Hugo) une maison louée par le duc de Nemours où elle mourut le 11 septembre 1884.

Le Duc de Nemours en 1896, une de ses filles, la Princesse Marguerite ; Princesse Czartoryska.

14 septembre 1870, M. Grousson, conducteur des Ponts et Chaussées prévient le colonel Gras, à Paris que les ponts du Pecq et pont de Chatou ont brûlés.

La guerre de 1870-71, Paris, Chapelot, 1909, page 36.

15 septembre 1943, une formation de 78 forteresses volantes B 17 modèle, décolle de l'aérodrome de la Royal Air Force Snetterton Heath situé à Attleborough (Norfolk) en mission pour bombarder les usines Hispano-Suiza à Bois-Colombes. L'un de ses avions abattu vraisemblablement par la DCA allemande (Flak) s'est écrasé en bordure de la Seine au Pecq à l'actuel emplacement du parc Corbière.

Sur les 10 membres de l'équipage, il n'y eu qu'un seul survivant : le sergent Edgard Reed SMITH qui fut fait prisonnier et interné au stalag 178 à Braunau Gneikendorf.

15 septembre 1881 Décès du Maire du Pecq Max Gauffreteau.

C'est le seul maire du Pecq mort en fonctions. Cette année-là la chrétienté aura trois papes et Le Pecq trois maires : Jean Delecolle, Max Gauffreteau et Françoise Colas. M. Gauffreteau a été maire du 22 janvier au 15 septembre 1981, il est inhumé au Pecq carré 3, emplacement 140.

Né à Fontenay-Sous-Bois, le 6 juillet 1931, décédé à Vincennes le 15 septembre 1981.

C'est à l'occasion de l'anniversaire de son décès que la Mairie organise une cérémonie en hommage aux maires.

Le destin du 27e maire du Pecq fut cruel et ne lui a laissé que 8 petits mois pour administrer notre ville.

Conseiller municipal en 1977, puis élu maire le 22 janvier 1981, il est terrassé par une crise cardiaque le 15 septembre de la même année. Ce sportif qui avait pratiqué le football pendant 20 ans n'avait que 54 ans.

Président de l'U.S. Pecq jusqu'en 1981, il inaugure le 3 juin 1972 aux côtés du maire de l'époque, Pierre Régis, le stade Louis Raffegeau.

C'est à la rue qui longe ce stade, perpendiculairement à la Seine, et jusqu'alors partie de la rue de la Liberté, que le Conseil Municipal décide de donner son nom, le 13 juin 1982. C'est Françoise Colas qui lui succédera à la tête de l'équipe municipale.

C'est en mars 2022, que sa veuve née Jacqueline Cottard décéda.

16 septembre 1621, la Reine Anne d'Autriche épouse de Louis XIII donne 36 000 livres pour l'acquisition du terrain et de la construction de l'abbaye du Val-de-Grâce. L'acte officiel qui ordonne cette donation est rédigé au Pecq.

« Aujourd'huy seiziesme jour de septembre mil six-cent vingt et un la Reyne estant à Moissac, et estant par cy devant constituée fondatrice de l'abbaye de Notre-Dame du Val-de-Grâce, refformée et transférée au faubourg Saint-Jacques de Paris, au lieu dit le séjour de Vallois, autrement le petit Bourbon, et autres places nécessaires tant pour le logement et claustures des dites religieuses que pour leur Église soient acheptées et basties ainsy qu'il convient à cest effect, sa Majesté en faveur de la susdite fondation, leur a faict don de la somme de trente six mil livres, à prendre sur les deniers extraordinaires, à condition que ladite somme de trente six mil livres sera

employée à l'achapt et bastiment susdit. En tesmoing de quoy sa dite Ma'6 m'a commandé leur en expédier le present brevet qu'elle a signé de sa main et iceluy faict contresigner par moy son conseiller et secrétaire de ses commandemens et finances.

Signé Anne, et **plus bas Le Pecq. »**

L'acte a certainement été écrit au Château-Neuf que l'on situe à Saint-Germain-en-Laye quoique ses jardins s'étendaient alors sur le territoire du Pecq.

G. Guillot, « Le Cœur d'Anne d'Autriche et L'abbaye du Val de Grace », *Revue Mabillon : archives de la France monastique*, 1905, page 269.

16 septembre 1915, le journal de Clemenceau, *L'Homme enchaîné* annonce qu' « Une explosion s'est produite hier matin, à sept heures, dans une usine du Pecq, qui est établie entre le Vésinet et les bords de la Seine. Les vitres des maisons et les glaces ont été brisées jusque dans un rayon de plus de 500 mètres. Deux personnes seulement ont été blessées, très légèrement d'ailleurs, un factionnaire et un ouvrier du Pecq. »

« Petites Nouvelles », *L'Homme enchaîné*, 17 septembre 1915, page 2.

17 septembre 1806, mariage au Pecq de Rosalie Levasseur âgée de 57 ans et de Maxime Fouchier âgé de 75 ans.

Rosalie Levasseur est une cantatrice du XVIIIe siècle (1749 - 1826).

20 septembre 1805, (3ème jour complémentaire de l'an XIII) le poète Jean-François Ducis est à Gonesse, il écrit à sa nièce Madame Babois qu'il va venir bientôt au Pecq.

CXXIX

A MADAME VICTOIRE BABOIS.

Orgemont, près Gonesse, le vendredi 3e jour complémentaire an XIII.

Je suis ici, ma chère nièce, dans une maison de campagne et dans une famille où la vertu et la raison habitent, et où l'amitié la plus sincère nous laisse jouir de nous-même et de notre liberté. Mme * a les assurances d'une première maternité. Ses tendres père et mère ont, dans le**

.....

— 208 —

valle entre elles, pour jouir entièrement ensuite et de mon travail et de mon repos. Mais soyez tranquille; vous aurez de mes nouvelles de tous les endroits où j'existerai, et je recevrai partout des vôtres. Je n'en doute pas : cette certitude me suit. Il me semble que je voyage sans remords et avec moins de peine. Mais, avant que de retourner au Pecq, nous nous verrons pendant quelques jours de suite à Versailles, où j'ai encore des livres à ranger et à prendre, et des dettes à payer. Voilà, ma chère nièce, la marche de votre oncle. Ma vie est un peu dissipée, mais mon âme ne l'est pas.

Lettre à Mme Babois, numérotée CXXIX page 202 dans l'édition de sa correspondance par Paul Albert, Paris, 1879.

Jean-François Ducis (1733-1816) est un poète qui n'a pas gardé l'immense notoriété qu'il avait eu à la fin du XVIIIème siècle et au début du XIXème. Il avait loué une petite maison de campagne au Pecq, qu'il dut quitter faute de moyens. Voir aussi au 22 septembre 1789, où il évoque un convoi de farine parti du Pecq pour Versailles.

C'est ce qui m'a fait renoncer à ma campagne du Pecq, pour laquelle je n'avais qu'un reste de bail assez court, sans aucun engagement avec le propriétaire. Ainsi, tous

Lettre à M. Lemercier, numérotée, page 217.

Les jours complémentaires

Le calendrier républicain comportait 12 mois de 30 jours, soit un total de 360 jours. Pour atteindre le nombre de 365 ¼ jours on ajouta 5 jours au calendrier, plus un les années bissextiles.

20 septembre 1870, « Les pionniers [allemands] du 5e corps relièrent, le 20 septembre, les 2 corps d'armée opérant sur les deux rives de la Seine, en jetant un pont de 31 bateaux et de 3 chevalets aux Tanneries, au sud du Pecq. Le pont avait une longueur de 177 mètres et il resta tendu jusqu'au 29 janvier 1871. »

A. Aron, « Travaux exécutés par les pontonniers allemands pendant le siège de paris en 1870 », *Revue d'artillerie*, 15 janvier 1875, page 174.

21 septembre 1870, un postier est arrêté par les prussiens au Pecq et interrogé sévèrement.

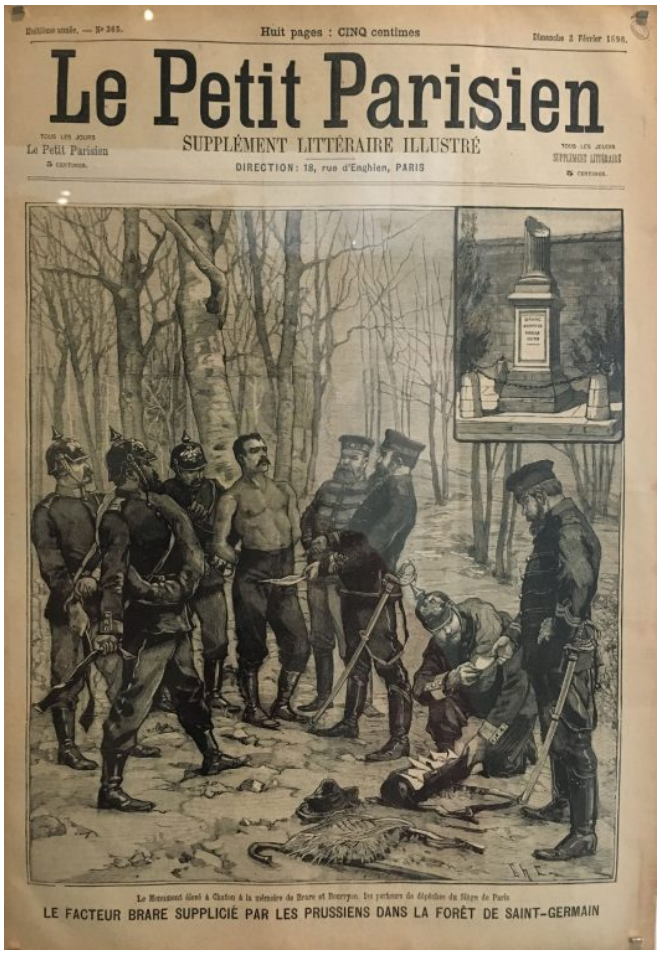
Huit pages : CINQ centimes

Le Petit Parisien

SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ

DIRECTION : 18, rue d'Enghien, PARIS

LE FACTEUR BRARE SUPPLICIÉ PAR LES PRUSSIENS DANS LA FORÊT DE SAINT-GERMAIN

Volontaire avec d'autres pour franchir les ligne ennemies pour passer le courrier de Paris à la province, le « coureur » Barre est intercepté au Pecq par les Prussiens qui l'interrogent durement, prisonnier il s'évade et recommence, mais se noie en traversant la Seine il est enterré à Chatou où un monument préserve sa mémoire.

22 septembre 1789 Le poète Ducis, annonce à la municipalité de Versailles que « dix-huit voitures de farine, escortées par les volontaires de la basoche du Pecq, étaient entrées sous la halle de la ville »

On sait que le poète Ducis était parfois au Pecq, où il louait une petite maison. Ecrivit-il du Pecq ou de Versailles qui était sa demeure habituelle ? On sait que le 20 septembre précédent, il écrit à sa nièce qu'il va venir au Pecq. La basoche est un terme vieilli qui désignait les gens de justice.

On sait par le même ouvrage qu'en 1790, la municipalité de Versailles remercia A. Virion, lieutenant de cavalerie domicilié au Pecq « pour les soins qu'il avait mis à la réception, dans le port de cette localité, et à leur expédition pour Versailles, des blés de Cambray ».

S'agirait-il du même approvisionnement ?

Laurent-Hanin, *Histoire municipale de Versailles : politique, administration, finances (1787-1799)*, Versailles, 1885, Cerf et fils, tome 1, page 124 et 195.

22 septembre 1835 Mort à Paris d'un ouvrier d'une des fabriques de Céruse du Pecq

En 1835, deux ouvriers de la fabrique de céruse du Pecq furent soignés à l'hôpital Beaujon pour des coliques. L'un, un certain Berville du 1er avril au 8 juin ; il en sorti guéri ; l"autre François Joret y mourut.

« Le 18 septembre 1835, est entré au n° 130 de l'hôpital Beaujon, le nommé Joret François, âgé de 43 ans, demeurant au Pecq près Saint-Germain.

Ce malade a commencé à travailler au blanc de céruse au mois de décembre de la même année [Sic] ; depuis qu'il manie les préparations saturnines, il est plus pâle, plus maigre, moins robuste. Il a déjà eu quatre fois la colique de plomb.

Sa maladie actuelle a débuté, il y a neuf jours; il a d'abord éprouvé une grande faiblesse et des douleurs vives dans les membres, bientôt après il a perdu l'appétit, des coliques légères se sont manifestées, mais il n'existait pas de constipation.

Les jours suivants la bouche est amère ; il est survenu des nausées, des vomissements de matières jaunes et amères ; les coliques sont plus vives, mais ce malade continue d'aller régulièrement à la garde-robe.....

Le 22. Cet homme est très-faible ; il délire, agite continuellement ses bras ; la sensibilité générale est diminuée.

Dans la matinée, la respiration est devenue stertoreuse[1] ; la bouche est béante, les paupières et l'iris immobiles, l'œil entr'ouvert. Le pouls est filiforme, irrégulier. Ce malade n'entend plus et ne fait plus aucun mouvement.

Il est mort quelques heures après. »

[1] Respiration bruyante avec ronflement intense.

Le 18 septembre 1835, est entré au n° 130 de l'hôpital Beaujon, le nommé Joret François, âgé de 43 ans, demeurant au Pecq près Saint-Germain.

Ce malade a commencé à travailler au blanc de céruse au mois de décembre de la même année ; depuis qu il manie les préparations saturnines, il est plus pâle, plus maigre, moins robuste. Il a déjà eu quatre fois la colique de plomb.

Gazette médicale de Paris, janvier 1837, page 49-50.

Sur la céruse voir au 15 juillet 1834, la récompense accordée au patron de cette entreprise. Le lecteur aura compris que l'expression « aller à la garde-robe » signifie aller à la selle. Le nommé Berville qui fut guéri fut victime d'hallucinations :

pleinement cesse.

Le 20, ce malade nous raconte que chaque jour il voit un oiseau qui vient se percher sur les traverses des rideaux de son lit ; il a même cherché à le saisir, et il a pris en place la plaque sur laquelle est gravé le numéro de son lit. Plus tard, il s'est levé, il s'est promené dans les salles et les escaliers de l'hôpital sans savoir où il

Son traitement fut assez lourd : lavement quotidien avec chiendent et laudanum, pilules de valériane, huile de ricin, strychnine, vésicatoires ; on lui passa la camisole de force et il fut sanglé. De nos jours, le traitement est plus simple.

22 septembre 1938, heurts entre grévistes et non-grévistes

« Au Pecq, rue du Président-Wilson quatre-vingts grévistes environ se sont portés vers un chantier dans le dessein de débaucher les ouvriers qui y travaillaient. Ces derniers ne se laissèrent pas convaincre, et il en résulta une bagarre au cours de laquelle le service d'ordre fut appelé à intervenir. »

Journal des Débats, 24 septembre 1938, page 4.

Si le *Journal des Débats* est assez neutre dans sa relation, le *Petit Journal* est plus orienté :

« Les communistes du bâtiment font le chantage à la défense nationale...

Chaque jour, c'est par dizaines que se comptent les arrestations opérées aux abords des chantiers du bâtiment pour entraves à la liberté du travail. Les dirigeants communistes du Comité régional du bâtiment et les fanatiques dont ils sont entourés, prennent très mal la résistance que les ouvriers de la région parisienne présentent à l'ordre de grève générale qu'ils ont lancé depuis plusieurs jours

Le courage n'étant sans doute pas la marque caractéristique des staliniens, c'est en groupes compacts qu'ils envahissent les chantiers pour débaucher ceux de leurs camarades qui refusent de se plier à la dictature d'un parti politique.

Au Pecq, quatre-vingts grévistes sont tombés, hier, sur quelques ouvriers au travail, donnant le beau spectacle d'une bagarre entre travailleurs de même métier... Il est vrai que bon nombre de chômeurs ont été enrôlés par les staliniens pour accomplir cette besogne. Singulière façon d'appliquer le mot d'ordre « du travail aux chômeurs ! »

Le Petit Journal, 23 septembre 1938, page 5.

23 septembre 1870, un jardinier resté dans la propriété où il travaille rend compte de la situation à son employeur alors que Le Pecq est occupé par les Prussiens :

« Le Pecq, mercredi 23 septembre.

Monsieur,

Jusque aujourd'hui nous avons été préservés du pillage des Prussiens. Toutes les propriétés voisines sont habitées par eux; toutes les maisons qu'ils ont trouvées fermées ont été les premières détruites, et celles qui sont habitées sont obligées de leur donner simplement ce qu'il y a pour leur nourriture. J'ai conservé les canards de Barbarie et quelques poules pour leur donner, car quand ils ne trouvent rien, ils sont très méchans. Ils ont battu plusieurs de nos voisins à grands coups de plat de sabre parce qu'ils avaient caché leurs vivres.

Si vous aviez quelque chose à me communiquer, vous pouvez me mettre un mot. à la poste, et je le recevrai par des hommes qui font encore le service.

Je vous salue.

EDMOND.

P. S. Jusqu'à présent, nous trouvons assez de nourriture le pain n'a pas encore manqué. »

Journal des Débats, 2 octobre 1870, page 2.

24 septembre 1666 Louis Petit, Contrôleur se plaint d'un certain du Chauffour qui ne met pas suffisamment d'ouvriers au travail du pont du Pecq et de Chatou :

« Du Chauffour n'a que 25 ouvriers, qui ne sont pas la moitié de ce qu'il devrait avoir. Il faisait de belles promesses avant que de toucher son argent, dont on ne voit point les effets. J'en écris encore présentement audit sieur de Paris afin qu'il agisse contre ledit Du Chauffour. »

L'Orthographe est adaptée à celle de notre temps. Voir ci-après le texte complet de la lettre telle qu'elle a été rédigée :

L'auteur n'est pas formellement identifié, il s'agit sans doute de Louis Petit le fils ; son père prénommé aussi Louis eut des fonctions analogues.

Les dates de naissance et de mort du père et du fils ne sont pas connues. On sait juste quelque peu leurs périodes d'activité.

Louis Petit le père fut contrôleur des Bâtiments du roi à saint-Germain jusqu'à 1665, puis contrôleur général des Bâtiments du roi jusqu'en 1672 et contrôleur de Versailles jusqu'en 1672.

Louis Petit le fils fut contrôleur des Bâtiments du roi à Saint-Germain-en-Laye de 1665 à 1683, puis à Marly de 1679 à 1683 et à la machine de Marly de 1682 à 1683.

La lettre provient des manuscrits de la bibliothèque de Colbert. Elle fut donc envoyée au ministre ou à un de ses subordonnés.

Voir une autre lettre du même au 20 octobre.

« De Saint Germain, le vendredy 24e septembre 1666

Monsieur de Paris fist hier matin la visitte de la chaussée de Saint Germain et des pont du Pec et de Chatou. Je ne le peus veoir pour ce qu'il arriva au Pec dans le temps que je remontois à Saint Germain pour luy faire scavoir par la lettre que je luy escrivis le peu de diligence de Du Chauffour.

Led. Du Chauffour n'a que 25 ouvriers, qui n'est pas la moitié de ce qu'il devroit avoir. Il faisoit de belles promesses avant que de toucher son argent, dont on ne voit point les effectz. J'en escris encores presentement aud. sieur de Paris afin qu'il agisse contre led. Du Chauffour.

Il y a presentement 49 ouvriers au pont de Chatour qui travaillent à mettre les jougs neufs sur la 2e, 3e et 4e pallée du costé du village dont les pieux sont battus. Ils mirent hier l dernier pieu de la 3e pallée du costé de l'isle.

De sorte que l'estat dud. pont est tel :

Les quatre premieres pallées du costé du village ont esté desmollyes et sont restablyes.

Le joug au dessus de la 1ere pallée est posé et la travée portée d'un costé par la cullée et de l'autre costé par lad. 1ere pallée est garnye de six poutres qui ne sont point encores à demeure, d'autant que les soubz poutreaux sur lesquels lesd. poutres doivent poser ne sont pas encores en place.

J'espere que les jougs des 2e, 3e et 4e pallées aussy du costé du village seront demain en place.

Il n'y a rien de faict aux 5e, 6e, 7e, 8e et 9e pallées suivantes.

Il y a six pieux battus à chacune des 10e et 11e pallées.

L'on battra aujourd'huy le dernier pieu de quatre qu'il a fallu mettre à la 12e pallée.

Il ne se fera rien à la 13e et dernière pallée, que mettre des moises, eschantignolles et liens.

Les deux pallées de pieux qui ont esté mises sur la chaussées pour retenir les terres ne sont pas encores restablyes. Je croy que led. sieur de Paris à ce matin donné ordre pour led. restablissement.

L. Petit »

25 septembre 1837, dépôt à la gare du Pecq (celle, située alors au Pecq) d'un registre de réclamations des voyageurs dûment paraphé par M. le Maire du Pecq Rigaux. Selon l'article du *Matin* qui nous apprend cela ledit registre était alors- en 1937 – conservé par M. le Docteur Moret, président des Amis du vieux Saint-Germain.

« Deuxième contribution anecdotique à l'histoire de ce centenaire. Voici un registre, celui qui fut mis à la disposition des voyageurs ayant à se plaindre, soit du service du chemin de fer, soit de ses agents. Le docteur Moret, président des Amis du vieux Saint-Germain, qui détient ce précieux manuscrit, nous a fort aimablement permis de le parcourir et même d'y copier les doléances suivantes, prises au hasard des 180 pages, toutes exhalant la mauvaise humeur.

22 octobre 1837. Trois voyageurs déclarent être arrivés à 7 heures juste heure du départ. Le train était déjà parti. Et on leur a refusé un billet pour le train suivant.

18 décembre 1841. A Chatou, le train stoppe, faute d'eau et de charbon. Les voyageurs ont été forcés de descendre et d'aller, ayant de la neige jusqu'aux chevilles, couper du bois dans la forêt du Vésinet. Plus de vingt signatures authentifient le manque de combustible et le courage des voyageurs.

Simple remarque en passant le registre de réclamations n'a été déposé à la gare du Pecq, dûment paraphé par M. Rigaud, maire de la localité, que le 25 septembre 1837. Un mois après la mise en service de la ligne ! Tout nouveau, tout beau

En 1842, M. Gibert, voltigeur au 2e régiment de la garde, proteste en ces termes et s'indigne sur le fait ci-après « Partant par le train de 9 heures de Saint-Germain, un nommé Foubert, employé, trouvant que je ne montais pas assez vite, me dit « Monte plus vite et nous empoisonne pas » Lui ayant reproché son inconvenance », il me dit alors « une autre fois, je t'emballerai à coups de bottes...»

Le fait est que pour un voltigeur. Gibert se devait de monter en wagon plus lestement.

Le Matin, 24 août 1937, page 6.

La consultation d'un tel document est en effet assez amusante ; en 1975, l'auteur de ces lignes(PN) employé saisonnier aux gares de Marly-le-Roi, L'Etang-la-Ville et Vaucresson meublait ses longues soirées (payées) auxdites gares en lisant ces registres.

Madame Bourillon, Présidente des Amis du Vieux-Saint-Germain nous a aimablement écrit que le registre de la gare du Pecq n'était plus conservé dans les archives de l'association.

26 septembre 1931 Jean de Vizcaya, pilote d'hydravion bat deux records du monde : celui de la distance parcourue 2 311 km et celui de la durée de vol 18h 39' 3".

« Jean de Viscaya, parti samedi matin de la base du Pecq pour tenter de battre le record du monde de distance et de durée en circuit fermé, pour hydravion léger monoplace, a réussi dans sa tentative.

A bord d'un hydravion muni d'un moteur de 40 chevaux, l'aviateur a amerri, hier matin, au Pecq, à 2 h. 55 ayant tenu l'air durant 18 h. 39' 3" et couvert 2.311 kilomètres 420.

Les records détenus par l'Allemand Grundke avec 2 100 km 420 en 16 h. 29 sont battus. »

Le Petit parisien, 28 septembre 1931, page 2.

27 septembre 1625, un arrêt du Conseil du Roi met fin à tous les litiges entre l'entrepreneur de bâtiments Lugles Le Poulletier et les Bernardins de Paris pour le bac du Pecq.

Lugles Le Poulletier a loti l'Île-Saint-Louis

27 septembre 1997, cérémonies au Pecq à l'occasion du jumelage avec Aranjuez., voir aussi au 3 avril pour Barnes et au 3 juin pour Aranjuez.

28 septembre 1870 Un chasseur à pied né au Pecq est condamné à un an de prison

« Hunot, âgé de vingt-neuf ans, né au Pecq, chasseur à pied au 7e bataillon, est traduit devant le conseil de guerre sous la prévention d'avoir simulé des infirmités et d'avoir mendié.

Le Témoin Clausse, blanchisseur, dépose:

Le 23 août, Hunot se présenta chez nous. Je n'y étais pas. Il dit à mes ouvrières qu'il arrivait de Wissembourg, où il avait été blessé grièvement à la jambe. Donnez-moi seulement un verre d'eau me, dit-il. On voulut lui donner du vin. « Oh! non, reprit-il, je me contenterai d'un verre d'eau pure. Je vais rejoindre mon bataillon à Vincennes. Je ne puis pas marcher. C'est encore bien loin, et je n'ai pas d'argent pour prendre la voiture ! »

Mes ouvrières firent une quête, mais avant de la lui remettre on vint me chercher, parce qu'on ne fait rien chez moi sans me consulter. En voyant Hunot, je fus intrigué de le voir sale. Comme j'ai été soldat pendant treize ans, je sais que les vrais militaires ont l'habitude d'être propres et qu'ils se tiennent bien.

Celui-ci avait ses vêtemens en désordre, son képi n'avait plus de visière. On ne voyait ni sur son képi ni sur les boutons de sa veste le numéro de son bataillon. Je me dis aussitôt « Ça, c'est un petit galvaudeux qui s'habille en militaire pour inspirer la pitié. Je le congédiai sans lui remettre la collecte. Il sortit. Comme, au lieu de se diriger du côté de Vincennes, je le vis prendre le chemin de Paris et marcher très vite, je le suivis. Il entra chez un marchand de vin et se fit servir un verre de bière qu'il paya avec une pièce de 50 c. Je me montrai et je lui reprochai d'avoir voulu tromper mes ouvrières afin de leur extorquer de l'argent. Un sergent de ville étant passé, j'ai fait arrêter Hunot.

HUNOT : J'avais demandé seulement à me reposer. Je ne croyais pas avoir mendié.

D : En outre, vous avez dissipé vos effets d'équipement ?

Le prévenu : Je les ai laissas à la caserne du quai d'Orçai. Je n'ai pas osé aller les rechercher. Ils doivent y être encore.

Me Maysonnade plaide pour Minière : II semble, dit-il, que cette guerre qui nous a déjà donné tant de sujets d'étonnement doive chaque jour nous en fournir de nouveaux. Cet homme, qui est accusé d'avoir dissipé ses effets d'équipement afin de fuir pour ne pas marcher à l'ennemi, est un engagé volontaire qui a servi durant sept ans dans la marine. On ne peut pas considérer comme un lâche.

Le conseil de guerre, présidé par le colonel Bouttier, condamne Hunot à un an de prison. »

Le Journal des Débats, 29 septembre 1870, page 4.

Une autre source donne la date de la condamnation et son éventuel décès durant la Commune :

« Bernier ou bien Hunot (Emile), né au Pecq, (Seine-et-Oise), professeur libre, contumax : trois condamnations pour vol et escroqueries, dont un an le 28 septembre 1870. — Aurait été tué sur la barricade du Château-d'Eau. »

Anonyme, *Ceux qui reviennent ; par un Ex-Greffier. Dossiers des Amnistiés*, Paris, Aux bureaux du Gaulois, 1880, pages 13-14.